

CHEF DE PROJET :
REVITALISATION CENTRE-BOURG – VILLE D'AMBERT
(Mission de 3 ans - Prise de fonction au 1er septembre 2019)

La Ville d'Ambert, sur strate démographique de 5.000 à 10.000 habitants, sous-préfecture du département du Puy-De-Dôme et membre de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, est la ville centre d'un bassin de vie de 23.000 habitants, situé au coeur de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La proximité avec les métropoles régionales (Lyon, Clermont-Ferrand, Saint-Étienne et Le Puy-En-Velay), son dynamisme économique, la qualité paysagère de son environnement, la vitalité de sa vie associative en font un cadre de vie envié.

Bien que n'ayant pas été sélectionnée parmi les villes moyennes intégrant le programme gouvernemental « Action Coeur de Ville », la Ville d'Ambert a pour objectif prioritaire de renforcer son rôle de centralité dans son bassin de vie, ainsi que son attractivité, en agissant sur l'ensemble des thématiques que sont les activités économiques, commerces et services, gestion de l'habitat privé et public, aménagement urbain et équipements publics, numérique et transition énergétique.

À cet effet, la Commune d'Ambert s'est engagée dans un projet de revitalisation du centre-bourg. Un comité de pilotage associant de nombreux partenaires institutionnels et financiers (services de l'Etat, sous-préfecture, DRAC, DDT, Parc naturel régional Livradois Forez, Communauté de communes Ambert Livradois Forez, CDC, ANAH et Action Logement, Région, Département et des acteurs économiques, etc.) s'est réuni déjà à quatre reprises pour formaliser le projet. La dynamique de revitalisation est lancée.

Dans ce cadre, un chef de projet dédié sera le responsable de l'élaboration et de la mise en oeuvre des projets structurants intégrés à la politique de la Ville. Rattaché au Directeur général des services, il assurera également une fonction de coordination du Comité de pilotage.

MISSIONS

- Préparer, le programme d'actions conformément à la méthodologie décrite dans l'étude de 2014-2015 « Pari des mutations urbaines ».
- Concevoir et rédiger l'ensemble des productions écrites destinées à être contractualisées (projet de territoire, fiches actions, programmation, convention de mise en oeuvre...).
- Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires de la Ville, en particulier avec les représentants de l'Etat, de la communauté de communes, du Parc Livradois Forez, de la Caisse des dépôts et consignations, de l'ANAH, d'Action logement...
- Préparer, initier et animer les réunions du comité de projet et assurer le suivi des décisions.
- Impulser et coordonner l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations en lien avec les référents des partenaires de la Ville.
- Elaborer et mettre en oeuvre une démarche permanente et partenariale d'information, de communication et de concertation en accompagnement du programme et de son avancement.
- Assurer le montage du plan de financement et la mobilisation des financements extérieurs en élaborant et suivant l'ensemble des dossiers de demandes de financement pour les projets de la Ville, en lien avec les services en charge des partenaires.
- Favoriser l'élaboration d'une convention-cadre pluriannuelle et des calendriers opérationnels contractualisés.
- Anticiper et alerter sur d'éventuels points de blocage ou réorientations nécessaires.

FORMATIONS ET COMPETENCES

- Formation supérieure adaptée de niveau I (type master en développement territorial, urbanisme-aménagement, ingénierie de projet...).
- Connaissance non seulement du Plan national Action coeur de ville mais aussi des autres dispositifs contractuels.
- Première expérience significative en collectivités territoriales de préférence dans la gestion de projet similaire.
- Capacités rédactionnelles de tous types de document (note, compte-rendu, convention...).
- Connaissance de l'environnement partenarial, juridique et financier des collectivités.
- Maîtrise des technologies de l'information et de la communication ainsi que des outils de pilotage de projet.
- Autonomie et capacité d'initiative, esprit d'analyse et de synthèse.
- Sens des relations humaines et de l'animation (réunion).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Le poste est situé dans les locaux de l'Hôtel de Ville d'Ambert,
- Temps complet, temps de travail annualisé avec RTT,
- Réunions fréquentes en soirée (concertation etc.),
- Recrutement CDD d'une durée de 3 ans
- Traitement indiciaire + régime indemnitaire en lien avec le cadre d'emploi des attachés territoriaux (catégorie A)

POUR CANDIDATER :

Lettre de motivation et CV à adresser au plus tard le 15 juin 2019 à :

*Madame le Maire
Hôtel de ville - BP70
63600 Ambert*

Renseignements auprès du service Ressources humaines de la Mairie d'Ambert

Tél. : 04 73 82 07 60

Courriel : rh@ville-ambert.fr

